



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE D'ERQUELINNES (Partie I)

La section de Hantes-Wihéries

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquennes



Boussois

Table des matières

Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

1. Introduction

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

• Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

A. Carte Ferraris

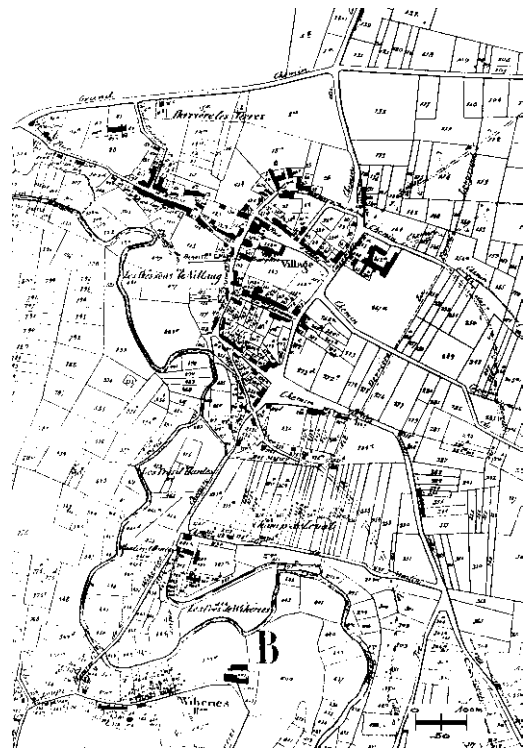
B. Plan Popp

C. Plan Picc

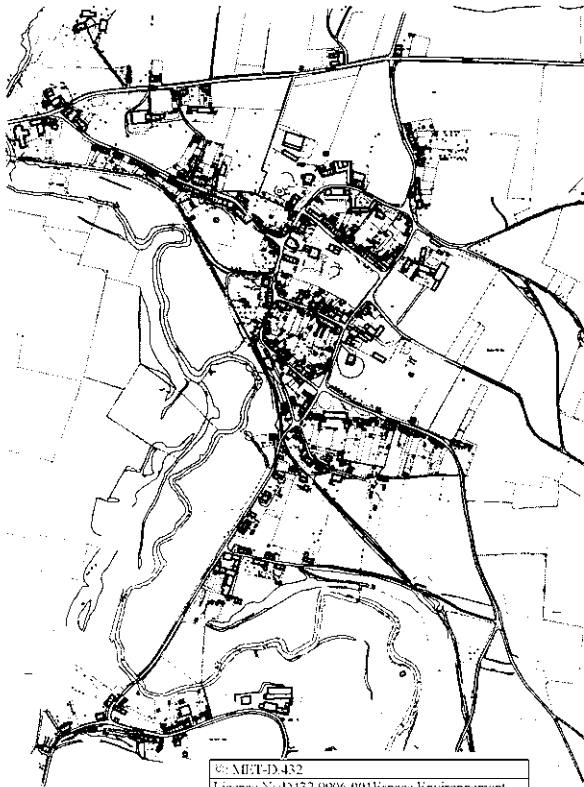


A

Source : Crédit communal

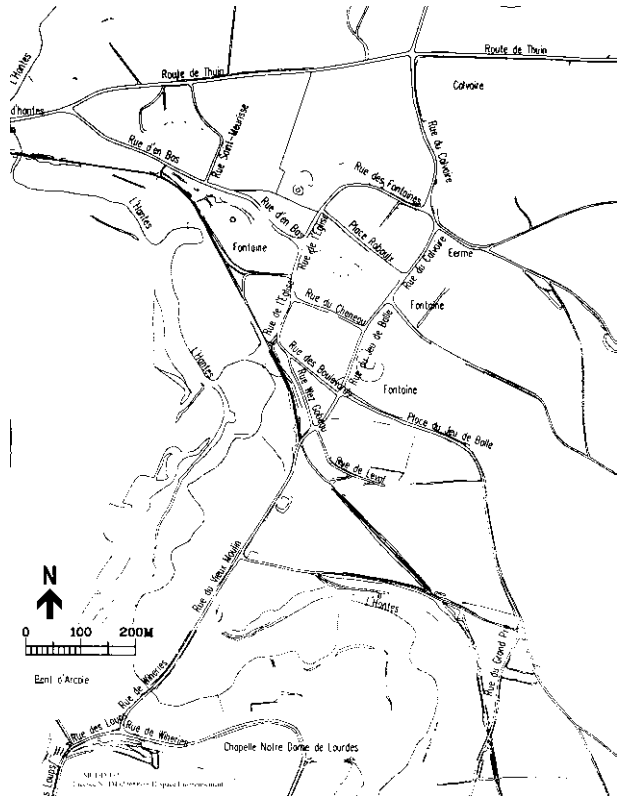


B



C

© MET-D-432
Licence N° 1452 9906 001 Espace Environnement



Plan actuel des rues

A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

Le village d'Hantes-Wihéries apparaît à la fin du XVIIIème siècle comme une petite bourgade relativement développée. Situé en rive droite de la Hantes, il s'étage sur le coteau ouest. Plus au sud, le hameau de Wihéries, installé sur la rive gauche de la rivière, ne comporte que quelques bâtisses. A l'origine, les deux entités dépendent d'autorités religieuses et de seigneuries différentes jusqu'en 1792 (réunion dans le département de Jemappes). Hantes est connue depuis le IXème siècle comme possession de l'abbaye de Lobbes. La première mention de Wihéries date de 1181 (comme bien de l'église de Cambrai). Il existe une seigneurie à Hantes, vraisemblablement dès le XIIème siècle, acquise par la famille de Robaulx au XVIIème siècle.

- On distingue sur la carte Ferraris les contours de la place Robaulx, à peu près au centre du village, bordée au sud par le château du début du XVIIIème siècle. Elle est traversée par la rue d'En Bas qui forme le principal axe est-ouest du village. Cet axe relie deux artères importantes étagées sur le coteau, parallèles mais se rejoignant au nord et au sud, constituées par :
 - à l'ouest, les rues des Fontaines, de l'Eglise et Wez Godeau;
 - à l'est : la rue du Jeu de Balle qui n'est urbanisée que d'un seul côté (front ouest).Un deuxième axe est/ouest est constitué par la rue du Cheneau.
- Au-delà de la rue du Jeu de Balle, on remarque le quadrilatère de la ferme d'En Haut située sur le plateau, à proximité du noyau villageois.
- Au sud, la rue du Vieux Moulin prolongée par la rue de Wihéries rejoint, en traversant un méandre de la Hantes, le hameau de Wihéries. Cet axe n'est pas encore bâti mais est bordé de plusieurs moulins.
- Au nord, l'indication de platineries atteste une petite activité préindustrielle sur la Hantes.

Sur le plan de l'agencement des voiries, la plupart des principales composantes du noyau villageois sont déjà perceptibles, ce qui atteste leur ancienneté. L'Inventaire du Patrimoine monumental reprend une vingtaine d'édifices du XVIIIème siècle.

B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu XIXème s.)

L'ensemble des voiries du noyau villageois est identique. L'évolution démographique montre que la population a doublé entre 1801 (320 habitants) et 1846 (600 habitants), ce qui n'est pas nettement perceptible dans l'évolution cartographique, si ce n'est dans le découpage en parcelles plus petites qui se fait au XIXème siècle. Il existe au début de ce siècle une exploitation de minerai de fer mais, d'après les sources historiques, c'est surtout le voisinage du bassin industriel français qui expliquerait cet accroissement de population.

La seule modification est la création d'un espace au sud par emprise sur une zone de vergers. Cette esplanade triangulaire (chemin des vaches) correspond à la future place du Jeu de Balle. Seul le front ouest est bâti, tandis que quelques constructions éparses existent sur le front sud où s'élèvera, quelques années plus tard, le bâtiment communal.

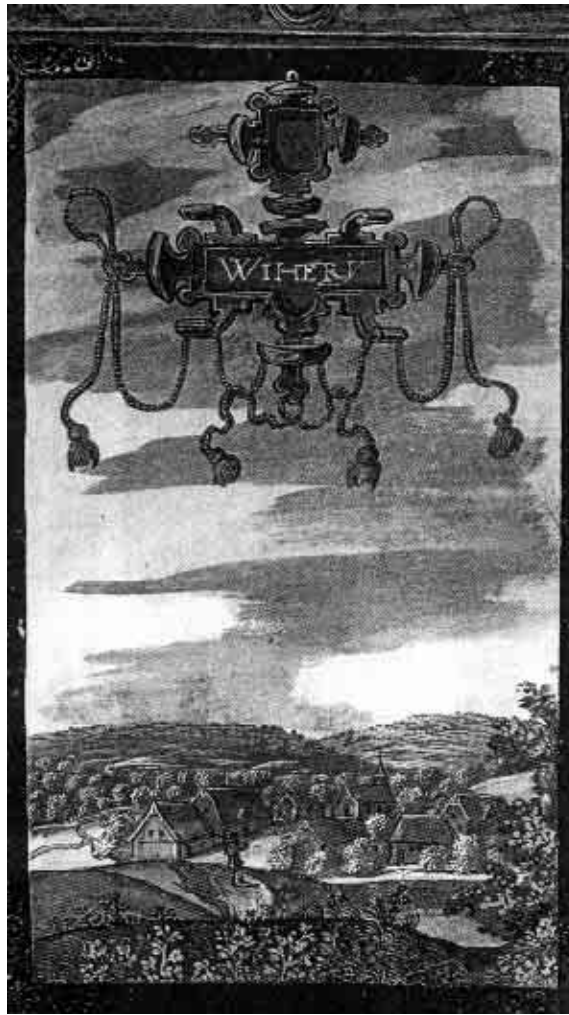
Ce nouvel espace à vocation administrative a-t-il été installé à cet endroit afin de rapprocher les deux localités d'Hantes et Wihéries ?

On signalera aussi à l'extrémité de la rue des Fontaines l'indication de la fontaine du point du jour qui nous rappelle l'importance de ce type de monuments à Hantes-Wihéries, baignée par les sources.

C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours

La situation actuelle montre la pérennité du noyau villageois depuis le XVIIIème siècle, avec encore certains terrains non bâtis à proximité du centre. Reconstitué après 1914, le château, de forme quadrangulaire, est amputé de ses ailes latérales visibles sur le plan Popp. A côté des bâtiments repères anciens (presbytère, église, ferme d'En Bas, ferme d'En Haut), apparaissent quelques constructions postérieures au milieu du XIXème siècle : le bâtiment communal (1902) et le château Jaumotte, par exemple.

En ce qui concerne le Plan de secteur, l'ensemble de la zone est repris en zone d'habitat à caractère rural et zone d'intérêt culturel, historique et esthétique (Z.I.C.H.E.). Avec ses vallées, paysages et méandres, la Hantes a un intérêt paysager de grande valeur (zone verte naturelle et zone rurale d'intérêt paysager) comme à Montignies-Saint-Christophe.



Source : Crédit communal

Album de Croÿ Le hameau de Wihéries à la fin du XVIème siècle

Quelques chaumières constituent l'agglomération, mais ces chaumières paraissent importantes et témoignent d'une certaine richesse agricole. L'édifice religieux en pierre et couvert d'ardoises comporte un seul vaisseau coiffé d'un clocheton. On distingue la Hantes sur la gauche. Le peintre a mis en évidence la luxuriance de la végétation.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants²

A. Les ambiances urbaines

A la lumière de l'analyse cartographique et de l'enquête sur le terrain, on peut distinguer d'une part le rôle de l'élément « eau » dans le paysage et d'autre part, deux ambiances urbaines principales : l'image ancienne des rues et des places et l'image du bâti du XIX^{ème} siècle « Belle Epoque » des rues et places.

I. L'élément « eau » dans le paysage :

- la Hantes;
- les fontaines.

II. L'image ancienne des rues et places :

- rue de l'Eglise;
- rue des Fontaines;
- rue du Vieux Moulin;
- rue du Cheneau;
- place Robaulx;
- les fermes d'En Bas et d'En Haut.

III. Le bâti XIX^{ème} siècle « Belle Epoque » des rues et des places :

- château Jaumotte;
- place du Jeu de Balle.

² Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. L'élément « eau » dans le paysage



1. Paysage de la Hantes depuis la rue du Grand Pré (près du restaurant Le Grand Pré).

Pour certains habitants, Hantes-Wihéries est la commune des paysages. Cela explique l'importance qu'ils accordent aux sentiers d'où l'on profite encore mieux du calme de cet environnement rural. L'alternance de bois, rivières et prairies rend les paysages vallonnés encore plus exceptionnels.



2-5. Petites fontaines disséminées au fil des rues.

La présence de petites fontaines çà et là aux abords de la voirie est une caractéristique d'Hantes-Wihéries, village de sources. Elles ne sont pas des chefs-d'oeuvre d'architecture mais elles constituent un « petit patrimoine » tout aussi important à préserver car elles témoignent de la vie traditionnelle dans les villages et assurent une certaine convivialité de l'espace public. Toutefois, elles nécessitent un entretien pour ne pas devenir sources d'inconvénients (sauté, odeurs,...). Ces quatre témoins sont repris dans l'Inventaire des fontaines wallonnes.

Plusieurs habitants apprécient le suivi du programme de sauvegarde de ce petit patrimoine entrepris par la Commune, dans le cadre des subsides spécifiques à ce type de monuments octroyés par la Région wallonne.

II. L'image ancienne des rues et des places



6. Presbytere - rue de l'Eglise n° 12.

Il se dégage une belle harmonie entre l'architecture et la végétation dans ce front bâti que l'on découvre derrière l'église Saint-Rémy. Implanté perpendiculairement par rapport à la voirie, le presbytere est un bel édifice en briques de style classique datant de la deuxième moitié du XVIIIème siècle (à gauche sur la photo). Il est repris à l'Inventaire.

7. Perspective de la rue des Fontaines.

Bâtisse crépie aux rythmes verticaux marqués par des travées régulières. L'horizontalité est soulignée par un bandeau saillant continu sous les fenêtres de l'étage. Un badigeon clair ferait mieux ressortir la sobre élégance de cette architecture néoclassique.

Des habitants aiment certaines rues pour leur originalité et leur calme.





8. Rue des Fontaines n° 17.

Ce perron amoureuxment fleuri participe à rehausser l'ambiance urbaine du village en montrant combien il y fait bon vivre...



9. Réemploi d'éléments architecturaux en pierre formant bordure.

Intéressant détail urbain, cet ancien abreuvoir et le couronnement sphérique (provenant d'un portail?) en pierre forment une délimitation pittoresque de l'espace, en marquant la légère dénivellation du sol.



10. Rue du Vieux Moulin vers le sud-ouest.

Ensemble de petites maisons rurales remarquablement préservé, aux tonalités douces, alliant les teintes gris clair des moellons et blanche des badigeons.

Cette photo montre à merveille l'extrême richesse des vues créées par le relief et la qualité de l'intégration du bâti à la typologie du site : les lignes de faîte en escalier dans l'alignement de droite soulignent la pente et le pignon de la maison située à gauche épouse la légère courbure de la voirie.



11. Rue du Cheneau n^{os} 16-18.

A l'origine, ces deux bâtisses ne formaient qu'un seul édifice entièrement blanchi. Le rez-de-chaussée date du XVIII^{ème} siècle et on distingue bien le pignon en moellons de la construction originale dans le flan droit de l'habitation. L'étage en briques a été rajouté au XIX^{ème} siècle. Le sablage de la maison à droite crée une disparité entre les deux façades.



12. Rue du Cheneau depuis la rue du Jeu de Balle.

Intérêt de cette rénovation de voirie qui préserve, par son étroitesse, le caractère de circulation locale et les dégagements traditionnels à l'avant des habitations.



13. Place Robaux n^{os} 16-18.

Autre exemple remarquable de maison traditionnelle du XVIII^{ème} siècle en moellons autrefois badigeonnés. L'édifice est repris à l'Inventaire.



14. Rue des Fontaines, vue depuis le nord.

La qualité visuelle des espaces courbes est indéniable pour l'œil humain qui ressent une plus grande harmonie que dans des espaces rectilignes trop rudes. Les décrochements du bâti qui épousent la courbe de la rue accentuent le caractère harmonieux de l'ensemble.

Intérêt supplémentaire d'une voirie courbe : jouer un rôle de ralentisseur naturel pour les véhicules motorisés.

15. Rue des Fontaines vers le nord.

A gauche, haute façade blanchie parsemée d'ouvertures de tailles diverses accentuant le caractère rural, de même que la présence d'une entrée charretière donnant vers la cour de ferme.

De nouveau, cette vue traduit l'équilibre et l'harmonie régnant entre l'espace et l'ensemble bâti, repris à l'Inventaire.





16. Ferme d'En Bas - rue des Fontaines n° 2.

Ensemble rural en moellons blanchis de la première moitié du XIX^{ème} siècle, repris à l'Inventaire. Le logis à gauche est prolongé par les dépendances en L, délimitant à front de l'espace public une cour vraisemblablement autrefois clôturée.



17. Ferme d'En Haut depuis la rue des Chapelles.

Isolée au sommet du plateau, la ferme d'En Haut constitue un remarquable exemple de ferme en quadrilatère. Construite en moellons au XVIII^{ème} siècle, elle est une ancienne propriété de l'abbaye d'Aulne. L'ensemble est dominé par le volume imposant de l'ancienne grange. Il est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



**18. Perspective vers la rue du Jeu de Balle
depuis la rue du Cheneau.**

Ces deux vues confirment la très grande qualité d'intégration du bâti traditionnel à l'espace, essentiellement :

- le respect du relief existant;
- le respect des courbures naturelles.

Cette intégration est un facteur essentiel de l'harmonie perçue par l'oeil humain et doit être absolument préservée.



19. Rue du Jeu de Balle.



20. Château Robaulx.

Situé sur le site de l'ancienne demeure des seigneurs de Hantes, le château actuel a été remanié après 1914. De plan carré, il présente l'aspect non plus d'un château fortifié mais d'une demeure de plaisance de style classique. C'est au XVIIème siècle que la famille de Robaulx a acquis le titre de seigneurs de Hantes. Cette seigneurie existait vraisemblablement depuis le XIIème siècle. Le château ne joue plus aujourd'hui sur le plan architectural un rôle de pôle central du village. Toutefois, il se peut qu'il ait gardé cette fonction dans certaines mémoires (à confirmer par les résultats de l'enquête téléphonique - voir partie II de l'étude de potentialités).

21. Chapelle Notre-Dame de Bon secours - angle rues des Chapelles et du Jeu de Balle.

Cette petite chapelle reprise à l'Inventaire date de 1806. Elle est surmontée d'une fine croix en fer contrastant avec la robustesse de la pierre calcaire. Comme les fontaines, les chapelles et potales font partie du « petit patrimoine » rappelant au fil des chemins les croyances populaires et les traditionnelles processions.

Derrière, un intéressant ancien mur de clôture en moellons, une des caractéristiques du village.

Des habitants apprécient beaucoup les nombreuses potales, fontaines et chapelles murales qui ponctuent le paysage d'une note sentimentale. Ils sont d'autant plus fiers de ce petit patrimoine que le programme de sauvegarde en cours est très bien suivi et réalisé.



III. Le bâti XIXème siècle « Belle Epoque » des rues et des places



22. Château Jaumotte, rue des Fontaines.

Le château Jaumotte présente la physionomie caractéristique des grosses demeures bourgeoises de la fin du XIXème siècle appelées dans la région « châteaux d'industrie » car elles évoquent la prospérité des industriels de la Belle Epoque. L'architecture se réfère au style dit éclectique qui tire son originalité d'un mélange des styles du passé : par exemple, le pignon triangulaire issu du moyen-âge gothique. Les façades éclectiques remettent à l'honneur l'usage de la brique alternant avec des assises en pierre. Apparaissant parfois un peu austères, ces façades recèlent un vocabulaire ornemental très riche.

23. Couronnement du pignon principal du château.

Ce détail du pignon montre trois mises en oeuvre différentes de la pierre bleue : le parement lisse, strié en quadrillage, ou taillé en pointe de diamant.

Au sommet du pignon, une sculpture représente un oiseau. Le pignon lui-même est orné d'une ancre en fer forgé particulièrement ouvragée.





24. Tour et toitures du château.

La tour s'inspire des châteaux-forts moyenâgeux, avec son dernier étage légèrement saillant, rythmé de fenêtres étroites et posé sur des consoles de pierre à l'imitation des mâchicoulis. La couverture en forme de dôme d'ardoises est particulièrement soignée et ponctuée de petites lucarnes surmontées de hautes toitures coniques. Anciennement, le dôme était surmonté d'un couronnement pointu. Sa réfection lors de la dernière rénovation s'est avérée techniquement irréalisable. Cet exemple montre que, refaire des toitures à l'ancienne, aujourd'hui, peut poser des problèmes techniques ou financiers.



25. Décor enduit au-dessus des fenêtres du château.

Un visage féminin entouré de motifs végétaux moulés dans l'enduit est inscrit dans la partie supérieure de certaines fenêtres. Ces motifs sont empruntés au style de la Renaissance italienne.



26. Décor en bois de la toiture du n° 10 rue de l'Eglise.

Les versants de la toiture sont précédés d'un élégant décor en bois ajouré rappelant la typologie des villas de la Belle Époque qui puisent leur inspiration dans l'architecture normande et anglaise.



27. Balcon d'une habitation - place Robaulx.

Ce balcon aux ferronneries tout en courbes fait aussi partie des éléments d'animation caractéristiques des façades urbaines Belle Époque. Ici, le travail du métal atteste le savoir-faire des artisans forgerons.



28. Place du Jeu de Balle - école communale.

La place du Jeu de Balle n'apparaît comme véritable place qu'à partir du milieu du XIXème siècle, sur une zone occupée auparavant par des vergers. Le front principal ne sera bâti qu'en 1902 avec l'installation d'un vaste complexe administratif bien mis en valeur par l'ampleur de l'espace. Il déploie une longue façade de dix-sept travées, avec un corps central plus imposant qui était occupé autrefois par la maison communale. Celle-ci est entourée de deux ailes basses - les classes des filles et des garçons - se terminant par les habitations des maîtres d'école.

D'aménagement sobre, la place du Jeu de Balle présente des qualités propres aux espaces de place :

- d'une grande taille et peu encombrée, elle autorise la réalisation de diverses activités;
- la variation des matériaux de recouvrement du sol permet la distinction des zones de fonctions différentes, incitant les propriétaires de véhicules motorisés à ne pas stationner à tort et à travers;
- la verdure et la qualité du bâti augmentent l'harmonie de l'ensemble.

Cette place est citée par certains habitants car c'est un bel espace dynamisé par l'école. Le reste de l'ancienne maison communale pourrait être avantageusement réhabilité et mis à la disposition de la population.

B.Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Place du Jeu de Balle - école communale.

De manière malencontreuse, les carrefours même situés dans un quartier résidentiel (ici, en bordure de la place et à proximité de l'école) offrent souvent l'image d'une mer d'asphalte peu compatible avec une vie urbaine. Ceci incite les véhicules à rouler vite, à mal se positionner et à gêner les piétons qui traversent l'espace. Ils dévalorisent également l'esthétique du lieu. De même, l'état défraîchi de la façade du bâtiment communal ne met pas en valeur ce beau témoin d'architecture éclectique.

2. Façade décapée.

Le décapage de cette façade met en évidence le mélange des matériaux indiquant différentes époques de construction. La suppression du badigeon blanc fait perdre l'homogénéité de la façade mais aussi du front de rue, en créant un contraste avec la maison voisine. Le remplacement des châssis en bois par de l'aluminium n'est pas conforme non plus à l'image ancienne.



Quelques commentaires recueillis auprès d'habitants sur des lieux non photographiés :

- *Ils aiment :*
 - *le bois Sainte-Anne en particulier;*
 - *l'ancien sentier du tram vicinal;*
 - *les Grands Prés, ce gîte d'étape est apprécié pour son homogénéité et sa beauté dans un site d'exception.*

- *Ils aimeraient :*
 - *un local pour les mouvements de jeunesse, peut-être dans l'ancienne maison communale.*

- *Ils déplorent :*
 - *la suppression des sentiers par les agriculteurs et l'inertie de la Commune face à ce problème;*
 - *le non-respect des limites de propriété et le « grignotage » des abords de certaines routes en faisant avancer les talus ou les rendant verticaux. Celui-ci est dangereux pour les vélos et piétons et augmente les risques d'éboulement (rue de Wihéries);*
 - *le problème d'égouttage dans certaines rues, causant des nuisances environnementales et olfactives.*

4. Conclusions

Si Hantes-Wihéries est ressentie comme la «commune des paysages et des fontaines», en réalité, ses richesses sont bien plus que cela. **Au vu des conclusions qui suivent, on peut mettre en évidence les qualités méconnues de Hantes-Wihéries comme fleuron du patrimoine wallon**, tant par l'homogénéité du coeur aggloméré, que par le maintien de l'ambiance rurale et la beauté des paysages.

Présente dans le paysage, la Hantes ne pénètre pas le noyau villageois mais les nombreuses sources qui le jalonnent sont ponctuées de petites fontaines, éléments traditionnels de la vie des villages et de convivialité de l'espace public.

Sur le plan du bâti et des espaces, Hantes-Wihéries possède un noyau ancien particulièrement bien préservé et qui a gardé pratiquement la même extension qu'au XIXème siècle (le village a connu en effet sa plus forte extension démographique entre 1800 et 1850). On peut souligner, par exemple, l'absence de lotissements aux abords du centre, qui permet de conserver la beauté des paysages. **Il serait urgent et important d'apporter une protection officielle de haut niveau (classement comme site) afin d'empêcher toute dégradation du cadre bâti.**

En effet, actuellement, une vingtaine d'édifices sont repris à l'Inventaire mais aucun monument d'Hantes-Wihéries n'est classé (l'église Saint-Rémy et la ferme d'En Haut ont des pastilles dans l'Inventaire et donc sont considérées comme à classer). Non représenté dans l'étude car excentré, l'ancien moulin du Grand-Pré réaffecté en restaurant et gîte est une potentialité positive.

1. L'élément «eau» dans le paysage

• Les éléments intéressants sont :

- la présence de **fontaines** (4) aux formes diverses (sources aménagées, pompe et lavoir) au coeur même du village, comme petit patrimoine à préserver et objet d'une campagne de sauvegarde;
- la présence d'une **zone verte naturelle à proximité du noyau bâti**, marqué par le cours de la Hantes.

• Les problématiques à améliorer :

- **la qualité des eaux dans les fontaines et les sources et leur entretien** pour éviter les odeurs et désagréments : même si un projet de sauvegarde est en cours et satisfait la population, l'aspect de l'eau plutôt glauque de certaines ne les met pas en valeur pour le visiteur extérieur;
- **renforcer la protection de la vallée de la Hantes** par un classement comme site.

II. L'image ancienne des rues et places

L'ambiance dominante du noyau villageois est l'image rurale (délimitée en zone d'intérêt culturel, historique et esthétique, au Plan de secteur). L'élément le plus remarquable est la cohésion très forte du bâti et de l'espace par une très belle implantation des bâtiments suivant les tracés sinueux de voiries ou les particularités du relief. L'unité du bâti lui-même est renforcée par la présence de badigeons blancs suivant la tradition rurale ancienne.

L'attachement exprimé par les habitants consultés se marque principalement pour le cachet d'ensemble des rues, le petit patrimoine, et le patrimoine paysager.

L'embellissement fleuri de nombreuses façades montre la sensibilité d'habitants pour la mise en valeur de leur patrimoine. Toutefois, on déplore quelques interventions dénaturant l'ensemble. Au vu de celles-ci et pour éviter que ce mouvement ne s'amplifie, il serait opportun d'adopter un règlement de manière à ce que les constructions nouvelles respectent les caractéristiques du bâti ancien.

• Les éléments intéressants sont :

- **l'ensemble des rues résidentielles** offrant une image homogène des XVIIIème et XIXème siècles, avec la typologie des maisons basses traditionnelles (de 2 à 5 travées) en moellons chaulés : rue de l'Eglise, rue des Fontaines, rue du Vieux Moulin, rue du Cheneau, place Robaulx;
- de même, **la qualité des cheminements au coeur du village** qui ont gardé leurs caractéristiques anciennes de respect du relief, dégagant de superbes perspectives sur le bâti;
- **la présence de bâtiments ruraux**, comme les fermes d'En Bas et d'En Haut. Cette dernière est un exemple remarquable de ferme en quadrilatère très bien préservé et bien inscrit dans le paysage en bordure directe du noyau bâti;
- la présence de **chapelles ou potales**, petit patrimoine au même titre que les fontaines;
- la présence de **murs de clôture anciens en moellons** bordant de nombreuses prairies d'élevage, souvent en bon état, sont à préserver pour leur rareté et leur grande valeur patrimoniale et paysagère.

• Les problématiques à améliorer sont :

- **l'absence de reconnaissance officielle** du riche patrimoine architectural d'Hantes-Wihéries, notamment par **l'adoption d'une réglementation** afin d'assurer la protection de l'homogénéité des fronts bâtis; il n'y a **pas encore d'édifices classés** alors que certains mériteraient de l'être (pastilles dans l'Inventaire);
- **le décapage des façades et la perte des badigeons** rompant l'homogénéité blanche des fronts bâtis anciens;
- la présence de **l'une ou l'autre nouvelle construction non intégrée** en rupture avec les caractéristiques architecturales, l'implantation et le gabarit du bâti ancien et ne respectant pas le relief existant;
- la disparition dans certaines parties de rues des **anciens revêtements de voirie**, pourtant remarquablement adaptés à ce contexte par ailleurs très préservé.

III. Le bâti XIXème « Belle Epoque » des rues et des places

Cette ambiance se caractérise plutôt par une typologie architecturale que par un quartier proprement dit. Outre les deux bâtiments phares cités ci-après (château Jaumotte et bâtiments communaux de la place du Jeu de Balle), cette ambiance se retrouve dans quelques façades marquées par des éléments décoratifs - boiseries ou ferronneries de balcons - plus représentatifs du contexte urbain Belle Epoque. Ce mariage avec le caractère ancien se fait sans heurt : d'une part, les interventions sont discrètes et d'autre part, les bâtiments de cette typologie sont le plus souvent en retrait par rapport à la voirie.

Bien que très peu de bâtiments de cette époque soient repris actuellement à l'Inventaire, ils présentent un intérêt indéniable.

• Les éléments intéressants sont :

- **le château Jaumotte**, exemple représentatif d'un type nouveau d'habitation né avec la révolution industrielle, les «châteaux d'industrie», symboles de la Belle Epoque;
- **les bâtiments communaux de la place du Jeu de Balle**, patrimoine architectural et social comme point de repère et d'identification ainsi que symbole d'un type traditionnel de patrimoine civil, ici juxtaposant deux fonctions, celles de maison et d'école communales;
- la **place du Jeu de Balle** amène une tonalité verte, rehaussée par la présence d'une fontaine. A l'abri de la circulation, elle offre un espace propice aux rencontres, tant pour les écoliers que pour l'ensemble des villageois.

• Les problématiques à améliorer sont :

- **le potentiel sous-exploité de réaffectation des bâtiments communaux** qui pourraient abriter la vie associative locale;
- **la largeur et la rectitude des voiries qui bordent la place du Jeu de Balle**, véritablement excessives dans le contexte d'une entrée de ce noyau bâti aux espaces-rues plutôt étroits et sinueux.